

Publié le 20 novembre 2020

Benoît Mercuzot : « Je suis convaincu que l'outil SemOp va se développer »

C'était il y a trois ans. La ville d'Amiens décidait de passer par une SemOp pour moderniser et développer son réseau de chauffage urbain. Amiens Energie était ainsi née. Benoît Mercuzot, son président, tire un premier bilan... et évoque ses premiers pas de nouveau président de la Fédération régionale des élus des Epl Hauts-de-France



Rappelez-nous les raisons pour lesquelles cette SemOp a vu le jour ?

A sa création, en 2017, il s'agissait d'**une première en France** dans le domaine de l'énergie. Cette décision s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie énergétique territoriale innovante pour valoriser les infrastructures existantes. Notre réseau de chaleur repose sur un mix énergétique inédit associant cinq sources d'énergies de récupération et renouvelables locales : la valorisation des eaux usées, la récupération de l'énergie issue de la méthanisation, la géothermie à travers l'installation de pompes à chaleur permettant de valoriser l'énergie contenue dans les nappes, la biomasse en récupérant les ressources locales traitées dans une chaufferie à haute performance et enfin le biogaz, produit par des unités de méthanisation locales permettront de produire du biogaz. **La gestion des réseaux de chaleur associe désormais étroitement au sein d'Amiens Energies la compétence de la société ENGIE Cofely, au savoir-faire incontesté, et la volonté de la ville d'Amiens de définir une stratégie de développement attentive aux habitants.**

Quel bilan tirez-vous de ces trois premières années ?

Je me garderai bien de dire que la SemOp est la solution à tout. En deux ans et demi, nous avons réuni deux réseaux qui n'étaient pas reliés entre eux, et marchaient à 100 % au gaz naturel. Cela n'a pas été sans difficulté. Ce sont des travaux difficiles à réaliser, avec des canalisations de 75 centimètres de diamètre à faire passer à deux mètres de profondeur dans certaines rues. Aujourd'hui, 17 000 foyers sont connectés, 21 000 le seront d'ici peu. C'est un tiers des foyers de la ville. **On peut aller plus loin mais il faudra d'autres moyens de production.**

Comment la SemOp a-t-elle facilitée cette démarche ?

Elle a installé les conditions d'une gouvernance claire. Chacun des actionnaires a intégré ses intérêts propres tout en mettant ses propres compétences au service du développement de la SemOp. La Caisse des Dépôts détient 15 % du capital, la Ville d'Amiens 34 % et Engie, 51 %. La Ville dispose d'une minorité de blocage, scellée dans le marbre du pacte d'actionnaire qui garantit le fait qu'aucun actionnaire ne peut imposer une décision à un autre. Le comité stratégique examine en amont les décisions et si l'unanimité n'est pas au

rendez-vous, il appartient alors au conseil d'administration de la trouver.

Quels peuvent être les points de friction ?

La modernisation du réseau de chauffage urbain impose des travaux importants. La Ville d'Amiens a pu par exemple suggérer que certains d'entre eux soient réalisés la nuit, pour limiter au maximum l'impact sur la circulation. Engie peut alors se retourner vers la Ville et réclamer des surcoûts parce que le travail de nuit représente en effet un surcoût salarial. **Les négociations tournent en fait essentiellement autour des surcoûts liés aux travaux assez lourds qui ne vont jamais sans révéler des imprévus.** Je pense que la gamme SemOp ne va pas tarder à se développer, pour la simple et bonne raison qu'elle répond aux bons critères pour permettre aux élus de garder les mains sur des travaux d'envergure.

Vous avez été nommé récemment président de la Fédération régionale des Epl des Hauts-de-France. Comment appréhendez-vous cette nouvelle responsabilité ?

Je me fixe trois objectifs. Le premier : faire connaître aux élus les trois outils (Sem, Spl et SemOp) de la gamme Epl. L'économie mixte locale est connue mais les élus ont besoin d'en percevoir les applications les plus concrètes. Ensuite, il faut veiller à former les élus afin qu'ils soient bien au fait du mode de fonctionnement des Epl. Enfin, le travail auprès des parlementaires régionaux est essentiel afin qu'ils soient réactifs lorsque la situation l'impose. L'action publique est en pleine mutation et l'on sent bien que les Epl auront un rôle essentiel à jouer dans les prochaines années.